

Image not found or type unknown



## Hebergement gratuit et concubinage

Par **laure35**, le **25/01/2014** à **08:23**

bonjour je viens vers vous car je ne trouve aucune reponce a ma question,voila j heberge une amie depuis fevrier2012 je l ai declarer toute suite a la caf ayant des apl hors j avais 6 mois pour le faire mais je ne le savais pas,a ce jour ayant eu des affinite avec cette personne etant du meme sexe je souhaiterais me declarer concubine seulement je me demande si c est possible et si je ne vais pas devoir rembourser en sachant tout de meme qu a la base on avait rien eu ensemble cela fait juste deux mois en faite en vous remerciant a l avance pour votre aide